

Conseil Consultatif de Quartier

INVALIDES

Lundi 21 septembre 2015

Monsieur Christophe POISSON

Nombre de personnes présentes : une quinzaine

Ouverture de la séance à 18h40 par Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, adjoint au maire délégué aux Conseils de Quartier, et présidée par Monsieur Christophe POISSON, adjoint au maire aux associations et à la jeunesse, référent pour le quartier Invalides.

1. Préambule

Olivier LE QUÉRÉ annonce les résultats provisoires du vote du budget participatif 2015. Le vote était physique et électronique. Dans le 7^e arrondissement, 327 personnes se sont déplacés pour voter. Pour le scrutin physique clos le 20 septembre, le projet de la ruche du Champ de Mars a récolté le plus grand nombre de suffrages. Olivier LE QUÉRÉ rappelle que ce résultat n'est pas définitif car l'Hôtel de Ville a décidé de prolonger le vote électronique jusqu'au samedi 26 septembre.

2. Propreté : état des lieux

▪ Opération anti-mégots

René-François BERNARD, adjoint au Maire, délégué à l'Environnement et à l'Urbanisme annonce que la Mairie de Paris a lancé une nouvelle campagne de communication contre les jets de mégots dans l'espace public. A partir du 1^{er} octobre 2015, dans le 7^e arrondissement, ce sont 4 agents de la ville qui verbaliseront les contrevenants. L'amende s'élèvera à 68 euros.

▪ Absence de réceptacles de propreté

Alain HERSENT, conseiller de quartier, déplore qu'il n'y ait pas de réceptacles de propreté (poubelles de rue), rue Barbet de Jouy, rue de Chanaleilles, et rue Vaneau.

René-François BERNARD lui rappelle que plusieurs habitants du 7^e refusent qu'il y ait des poubelles devant leur immeuble. Ces habitants font signer des pétitions pour empêcher l'installation des réceptacles de propreté.

Philippe VALLI, directeur de cabinet du maire du 7^e, rappelle aussi que l'activation du plan Vigipirate - Alerte attentat - rend impossible l'installation de poubelles à proximité de l'Hôtel de Matignon.

3. Circulation et stationnements

- **Circulation dangereuse**

Madame Christine SONNIER, résidant rue de Bellechasse, déplore que cette rue, la rue Saint-Dominique et la rue de Grenelle soient devenues des zones d'accélération pour les voitures et les camions. Josiane GAUDE, premier adjoint au Maire, rappelle que l'engorgement du trafic poids lourds dans cette zone est lié directement à la fermeture depuis 2013 des voies sur berges rive gauche.

Afin de sécuriser la chaussée, Philippe VALLI propose que la mairie du 7^e arrondissement demande à la maire de Paris et à la Préfecture de police de limiter la circulation à 30 km/h rue de Bellechasse. Cette nouvelle « zone 30 » inclura la pose de 2 ralentisseurs entre les rues de Varenne et Saint Dominique. Ces ralentisseurs coûteraient de 50 000 à 100 000 euros. Aussi, Philippe VALLI rappelle que la mairie du 7^e a seulement un budget annuel de 800 000 euros pour rénover la voirie, là où il faudrait disposer d'un budget de 6 000 000 euros/an.

- **Problèmes de stationnement**

Madame SONNIER, déplore également qu'aujourd'hui, les places de stationnement situées devant les ministères soient réservées 24h/24h aux voitures des ministères. Madame SONNIER rappelle qu'historiquement ces places de stationnement n'étaient réservées aux voitures des ministères que de 07h00 à 20h00. Philippe VALLI lui explique que ce changement est intervenu avec l'activation du plan Vigipirate - Alerte attentat - en janvier 2015 y interdisant le stationnement en permanence.

Madame SONNIER indique que devant le 87 rue de Grenelle, une place de stationnement payant est « privatisée » à l'aide barrières par le gardien de cette adresse. **Après enquête, le commissariat du 7^e a confirmé que cette place est interdite au stationnement car soumis au plan Vigipirate.** Le 87 rue de Grenelle abrite la résidence de l'ambassadeur des Pays Bas, considérée comme sensible par les forces de police. Les services de voirie de la mairie de Paris en charge du 7^e arrondissement ont été sollicités par Philippe VALLI pour modifier le marquage au sol pour cette place de stationnement.

- **La journée sans voitures**

La Journée sans voitures aura lieu le dimanche 27 septembre à Paris, de 11 heures à 18 heures. Philippe VALLI rappelle que la vitesse des véhicules sera limitée à 20km/h dans tout Paris. Il précise que dans le 7^e arrondissement la **circulation sera totalement interdite autour du Champ de Mars entre l'avenue de la Bourdonnais et l'avenue de Suffren et dans le quartier Saint Thomas d'Aquin dans un périmètre délimité par le quai Voltaire, le boulevard Saint Germain et la rue des Saints Pères.**

4. Présentation du projet sur la « Sensibilisation à l'handicap visuel autour de Claude MONTAL » à l'INJA

Thierry GÉROUX présente son projet qui permettra de sensibiliser les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'arrondissement à la déficience visuelle, à la musique romantique, au piano et à l'apprentissage du braille.

Ce projet se concrétisera sous la forme d'une exposition, en mars 2016, à l'Institut National des Jeunes Aveugles. Thierry GÉROUX souhaiterait que le conseil consultatif de quartier Invalides finance partiellement cette opération. Olivier LE QUÉRÉ rappelle que chaque conseil consultatif de quartier à Paris dispose d'un budget propre pour financer des projets. Eric DUFOUR, secrétaire de séance, approuve le projet qui sera soumis au vote lors du prochain conseil consultatif de quartier Invalides.

5. Echanges divers

- **2eme opération Eco-Mouton**

René-François BERNARD annonce que huit moutons tondent depuis le 15 septembre jusqu'au 15 décembre prochain les pelouses de l'avenue de Breteuil. L'opération ECOMOUTON impliquera les écoles primaires avoisinantes (publiques Duquesne et Éblé, privée Sainte Jeanne Elisabeth), ainsi que les jeunes travailleurs de la résidence Habitat et humanisme située 5 villa de Saxe. La première pelouse fermée à la tonte se situe entre la Place Vauban et la rue d'Estrées.

- **Voies sur berges rive droite**

Une question est posée sur le projet des voies sur berges rive droite. Philippe VALLI précise que la Mairie de Paris a terminé sa phase de concertation. En 2016, la Voie Georges Pompidou doit être fermée du Pont Royal (1^{er} arrondissement) au Pont Charles de Gaulle (12^e arrondissement).

- **Nombreuses manifestations dans le quartier Invalides**

Dominique LAURIN souhaiterait que les manifestations nationales dans le quartier Invalides diminuent. René-François BERNARD rappelle que manifester devant des lieux de pouvoirs (ministères) est un droit qu'on ne peut interdire.

- **Distribution de cendriers de poche**

A l'issue de ce conseil consultatif de quartier, Olivier LE QUÉRÉ distribue des cendriers de poche afin d'inciter les fumeurs à ne plus jeter leurs mégots dans la rue.

FIN DE LA RÉUNION : 19h42